



12/08/2020 / Clôturé depuis 975 jours

Informations générales

Date de parution 10/11/2017	Date de clôture 11/12/2017
Localisation Bois Colombes(92) et Villejuif (94)	Secteur d'activité Bâtiment

Acheteur public

Préfecture de Police de Paris

Adresse : 9, boulevard du Palais, 75195 Paris Cedex 04

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Travaux de mise en conformité des plates-formes de la Police Technique et Scientifique (P.T.S.) des services locaux de la police technique S.L.P.T. de Bois-Colombes (92) et de Villejuif(94)

Cautionnement

Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5% dans les conditions prévues aux articles 122, 123 et 124 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016. La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande.

Financement

Le paiement sera effectué sur le Budget Etat de la Préfecture de Police- programme 176 - exercice 2017 et suivants -Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Le délai global de paiement ne pourra excéder trente jours conformément aux dispositions du décret no 2013-269 du 29 mars 2013, pris en application du titre IV de la loi no 2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'union européenne en matière économique et financière. Le délai de paiement court à partir de la date de réception de la facture conforme au cahier des charges et non sujette à contestation ou rectification. Toutefois, le délai court de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date. Le défaut de paiement dans les délais prévus par les textes précédemment mentionnés fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le retard de paiement donnera lieu au versement d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros pour frais de recouvrement conformément aux dispositions du décret du 29 mars 2013 précédemment mentionné.

Forme Juridique

La forme du groupement n'est pas imposée. En application de l'article 45-ii du décret no 2016-360 du 25 mars 2016, le préfet de police impose que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire Pour l'exécution du présent marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Préfecture de Police de Paris	Marchés ouverts dans l'activité Bâtiment
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.